



«Il faut une prise de conscience nationale sur les agrocarburants»

ENVIRONNEMENT • Le Collectif contre l'importation d'agrocarburants à Delémont veut créer le débat avec une initiative cantonale pour un moratoire de cinq ans sur toute importation. Explications.

CLAUDE GRIMM

Lancée début mars par le Collectif contre l'importation d'agrocarburants à Delémont (CIAD), l'initiative cantonale pour un moratoire de cinq ans sur les agrocarburants devrait aboutir d'ici l'été. Regroupant près de 40 associations, partis et ONG du Jura et de Suisse, le CIAD s'est constitué pour s'opposer à la construction dans la capitale jurassienne d'une usine de distillation d'éthanol hydraté de canne à sucre en provenance du Brésil. Son initiative a pour but de créer un débat au sein de la population jurassienne, mais aussi d'alimenter le débat national qui s'annonce avec le lancement, hier à Berne, de la pétition «Non aux agrocarburants, cause de famine et de destruction de l'environnement» (lire ci-dessous). Entretien avec Emmanuel Martinoli, membre du comité de pilotage du CIAD, conseiller de ville delémontain et membre du bureau des Verts jurassiens.

Vous avez déjà récolté plus de 1300 signatures sur les 2000 nécessaires. Quel est votre objectif avec cette initiative?

Emmanuel Martinoli. On espère parvenir à déposer l'initiative avant l'été car le permis de construire pourrait être accordé d'un jour à l'autre. Plus vite on termine, plus vite l'initiative sera discutée au parlement et plus nos chances d'empêcher l'octroi du permis de construire sont grandes. Notre but principal n'est pas d'obtenir un accord avec le législateur, mais d'informer la population et de créer un débat sur la problématique des agrocarburants. Par ailleurs, la pétition nationale lancée aujourd'hui à Berne (*hier, ndr*) arrive au bon moment car, combinée avec notre initiative cantonale, elle aura plus de poids.

Vous souhaitez un moratoire en attendant que la législation fédérale soit renforcée. Mais la Suisse a déjà des exigences très

strictes au niveau écologique et social pour l'octroi d'allègements fiscaux. N'est-ce pas une garantie suffisante?

S'il est vrai que les exigences sont élevées pour ce qui est des effets directs des agrocarburants, elles ne suffisent pas quant aux effets environnementaux et sociaux indirects liés à leur production. C'est pourquoi, à la suite du refus par la commission de l'environnement du Conseil national de l'initiative parlementaire Rechssteiner demandant un moratoire de cinq ans sur l'importation des agrocarburants et des matières premières servant à leur production, la commission du National a décidé de lancer une initiative mettant l'accent sur les effets indirects des agrocarburants. Ce texte est actuellement affiné par une sous-commission et pourrait être soumis au Conseil national durant la session d'été. Si de notre côté nous arrivons en même temps avec 30 000 signatures de la pétition nationale ainsi qu'avec celles de notre initiative cantonale, nous pourrions espérer avoir une influence sur les débats.

Vous ne vous opposez pas aux biocarburants produits à partir de déchets de matières organiques (dont le bois) et de lisier. Souhaitez-vous inciter les promoteurs à se diriger directement vers cette filière?

Je ne pense pas que les agrocarburants de deuxième génération soient une solution. Ils en sont encore au stade d'expérimentation et ils ne représenteront jamais qu'un complément aux carburants conventionnels. AlcoSuisse avait, il y a quelques années, un projet de production de bioéthanol à partir des déchets agricoles de toute la Suisse qui a été abandonné pour des questions techniques ou de rentabilité. Même en utilisant tous les déchets disponibles, on n'arrivera jamais à couvrir les besoins engendrés par notre hypermobilité.



Les initiants ont pour but avoué de s'opposer à la construction d'une usine de distillation d'éthanol de canne à sucre brésilienne. KEYSTONE

Que répondez-vous aux promoteurs qui vous reprochent de vous opposer à tout projet de développement et de vouloir faire du Jura une réserve d'Indiens? Une distillerie d'éthanol de 45 000 m³ avec la création de vingt emplois très qualifiés est-elle vraiment un apport au

développement durable du Jura? Ce n'est qu'une source de profit rapide pour des capitaux qui cherchent un investissement profitable et non pas la mise en place d'une industrie au bénéfice de la population locale et axée sur le futur d'une région.

Votre initiative ne risque-t-elle pas d'inciter les promoteurs à chercher un autre lieu de production en Suisse, ce qui ne résoudrait pas le problème de fond?

C'est en effet un risque. C'est pour cela que nous souhaitons mener une campagne au ni-

veau suisse, pour que la prise de conscience soit aussi nationale. A Bad Zurzach, la commune vient malheureusement d'octroyer le permis de construire pour une d'usine d'agrocarburants à partir de jatropha du Mozambique.

Actuellement, les terres agricoles mondiales destinées à la production d'agrocarburants représentent seulement 1% du total, contre 70% pour la production de viande... C'est en effet un problème important, mais pour l'heure nous mettons toute notre énergie dans notre initiative. Vu nos forces limitées, nous ne pouvons pas tout faire en même temps. Mais la question de la viande pourrait faire l'objet d'un second combat, qu'il faudrait mener en collaboration avec les paysans suisses et si possible européens et occidentaux.

Selon Jean Ziegler, ancien rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation, l'utilisation de terres arables pour produire des carburants est un «crime contre l'humanité». N'est-ce pas un peu exagéré?

Je pense qu'il a tout à fait raison. Même si les cultures destinées aux agrocarburants ne couvrent que 1% du total, la production de 70 milliards de litres de bioéthanol dans le monde a des effets sur le prix des aliments. Une famine est sur le point d'éclater dans toute la région africaine allant de la Mauritanie au Soudan, et le Programme alimentaire mondial a déjà dit qu'il n'avait pas de moyens suffisants pour financer l'alimentation de ces populations. Il y a aussi le problème de l'accaparement des terres par des entreprises comme Adiax Bioenergy à Genève (*l'entreprise a investi 200 millions en Sierra Leone pour y produire 100 000 tonnes par an de bioéthanol dès 2012, ndr*). Or, la sécurité alimentaire du continent africain est loin d'être garantie et les terres arables ne sont pas extensibles à l'infini. I

Avenir incertain pour l'usine delémontaine

Du côté des promoteurs, la société Green Bio Energy, et plus précisément son mandataire, le bureau d'ingénieurs GVH à Delémont, on observe avec circonspection l'évolution du climat cantonal et national autour des agrocarburants. Mais cela n'empêche pas le projet d'avancer, lentement mais sûrement. Après avoir effectué au stade de l'avant-projet des études complémentaires en matière de bruit et de risques majeurs exigées par l'Office de l'environnement jurassien, ce dernier a informé cette semaine les promoteurs que les exigences en la matière étaient remplies et que l'autorisation cantonale serait formalisée d'ici quelques semaines.

Dès ce moment, la balle sera dans le camp de la commune de Delémont, qui devra traiter les oppositions, dont 5 ou 6 portent sur des réserves de droit (voisins) et une vingtaine sur l'utilisation de l'éthanol brésilien comme matière première. Le maire de Delémont, l'ancien mi-

nistre et conseiller national Pierre Kohler, relève que «si les promoteurs remplissent les critères, on ne peut pas passer par-dessus l'Etat de droit et refuser le projet. Quant aux oppositions, elles suivront le cours normal, avec la possibilité de recourir au tribunal administratif.» Une façon détournée de dire que le permis de construire pourrait être octroyé sous peu?

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de noter que si le projet était déposé aujourd'hui, il ne passerait plus la rampe au stade du plan d'aménagement local (PAL) déjà. Modifié début mars par la volonté populaire, ce dernier comprend l'extension de la zone industrielle de Delémont, avec de nouvelles règles à la clef. Comme celle qui exige des entreprises de créer au moins un emploi par 120 m². «Le projet de Green Bio Energy aurait été éliminé car il ne crée que vingt emplois pour une surface totale de 45 000 m²», relève le maire.

On est cependant encore loin du premier coup de pioche. Selon Jean-François Gnaegi, porte-parole du projet, ce qui préoccupe les investisseurs c'est de savoir si le permis de construire sera délivré ou pas, et sur quoi débouchera l'initiative. Un plan B est-il prévu au cas où le projet n'aboutissait pas? D'autres endroits en Suisse sont envisagés, mais avec des coûts plus importants», glisse-t-il. D'autres incertitudes pèsent également sur le projet: avec la fin du monopole sur l'alcool, la collaboration avec AlcoSuisse n'est pas assurée, son avenir étant incertain. «La société restera-t-elle en mains de la Confédération? Les entrepôts seront-ils vendus?» s'interroge Jean-François Gnaegi.

Pour ce qui est de l'investissement de la canne à sucre brésilienne, ce dernier précise encore: «Les investisseurs n'ont pas le choix des produits utilisés, mais ils se sont engagés à produire des biocarburants de deuxième

génération dès que possible.» A ce propos, l'entreprise américaine Masada Resource Corporation, à qui appartient la technologie OxyNol, étude actuellement la possibilité de produire à Vadec (Réseau de valorisation des déchets de l'Arc jurassien), à Colombier (NE), de l'éthanol brut à partir de déchets. L'idée étant ensuite d'effectuer la déshydratation finale à Delémont. Pierre Ammann, consultant mandaté par la firme américaine pour la Suisse, précise: «Dans la stratégie poursuivie, Delémont est l'option que nous privilégions, mais si le projet n'aboutit pas, il faudra trouver des alternatives. Par exemple d'effectuer à Vadec tout le processus jusqu'à la déshydratation finale ou alors de la faire faire à l'étranger.» Mais pour ce dernier, seul le bioéthanol fabriqué à partir de déchets a de l'avenir: «C'est le seul qui remplit les critères pour obtenir l'exonération fiscale de la Confédération.» Voilà qui a le mérite d'être clair. CGM

PÉTITION POUR DES CRITÈRES PLUS SÉVÈRES

«Non aux agrocarburants, cause de famine et de destruction de l'environnement.» La Plateforme agrocarburants a lancé hier à Berne une pétition qui demande d'édicter des critères sociaux et écologiques sévères d'autorisation pour les agrocarburants. Les initiateurs estiment que «les agrocarburants ne sont pas une solution de remplacement pour l'essence et le diesel si leur production provoque directement ou indirectement l'expulsion de petits paysans, la destruction de forêts tropicales et le renchérissement de produits alimentaires». Ils estiment également que les critères de défiscalisation des agrocarburants actuellement en vigueur en Suisse ne sont pas suffisants pour empêcher ces conséquences néfastes. Ils s'opposent en outre à l'autorisation des usines d'agrocarburants à Delémont et Bad Zurzach étant que les nouveaux critères fédéraux ne sont pas entrés en vigueur». CGM